

# Caractéristiques environnementales et sociales, objectifs d'investissement durable et méthodologies appliquées

Fonds de Nordea 1, SICAV

14 décembre 2021



## Informations visées à l'Article 10 du Règlement 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

### Caractéristiques environnementales et sociales

S'agissant de l'Article 8<sup>1</sup>, Nordea Asset Management (« **NAM** ») a établi des lignes directrices générales en matière environnementale et sociale (« **E&S** ») (les « **Méthodologies E&S** ») qui comprennent à la fois le cadre juridique et réglementaire applicable à ses activités (politique du groupe, référence aux normes internationales) ainsi que certaines initiatives prises de façon spontanée.

Les Méthodologies E&S de l'approche d'Investissement responsable de NAM sont à la base des caractéristiques E&S des fonds de Nordea 1, SICAV. Les méthodologies E&S utilisées au sein de NAM sont notamment les suivantes :

- Filtrage basé sur des normes au niveau de NAM
- Liste d'exclusion au niveau de NAM
- Intégration des principaux impacts négatifs (PIN) au niveau de NAM
- Actionnariat actif et engagement
- Politique sur les combustibles fossiles alignée sur l'accord de Paris de NAM (Politique PAFF)
- Stratégies STARS
- Stratégies ESG thématiques de NAM
- Filtres d'exclusion optimisés et autres limites

La liste ci-dessus est non exhaustive et est uniquement mentionnée à titre informatif. Il convient de rappeler que la liste ne s'applique pas dans son intégralité à tous les fonds « Article 8 », lesquels pourraient appliquer un des critères et non les autres. Les méthodologies E&S par fonds sont décrites plus en détail dans le prospectus en vigueur de la SICAV et dans le tableau ci-dessous.

### Aperçu des fonds « Article 8 » et de leurs caractéristiques E&S

Fonds de Nordea 1, SICAV	Article SFDR	Filtrage basé sur des normes au niveau de NAM et liste d'exclusion	Intégration des PIN par NAM	Actionnariat actif et engagement	POLITIQUE PAFF	Stratégie Stars	Stratégie ESG thématique	Filtres d'exclusion optimisés et autres limites
Asia ex Japan Equity Fund	8	√	√	√	√			√
Asian Stars Equity Fund	8	√	√	√	√	√		√
Chinese Equity Fund	8	√	√	√	√			√
Danish Covered Bond Fund	8	√	√		√			√
Emerging Markets Debt Total Return Fund	8	√	√		√			√
Emerging Stars Bond Fund	8	√	√		√	√		√
Emerging Stars Equity Fund	8	√	√	√	√	√		√
Emerging Stars Local Bond Fund	8	√	√		√	√		√
Emerging Wealth Equity Fund	8	√	√	√	√			√
EUR Corporate Bond Fund 1-3 Years	8	√	√		√			√
European Corporate Bond Fund	8	√	√		√			√

<sup>1</sup> Toute référence à l'article 8 ci-après doit être considérée comme une référence aux fonds mentionnés à l'article 8 du SFDR qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales.

Fonds de Nordea 1, SICAV	Article SFDR	Filtrage basé sur des normes au niveau de NAM et liste d'exclusion	Intégration des PIN par NAM	Actionnariat actif et engagement	POLITIQUE PAFF	Stratégie Stars	Stratégie ESG thématique	Filtres d'exclusion optimisés et autres limites
European Corporate Stars Bond Fund	8	√	√		√	√		√
European Covered Bond Fund	8	√	√		√			√
European Covered Bond Opportunities Fund	8	√	√		√			√
European Cross Credit Fund	8	√	√		√			√
European Financial Debt Fund	8	√	√		√			√
European High Yield Bond Fund	8	√	√		√			√
European High Yield Credit Fund	8	√	√		√			√
European High Yield Stars Bond Fund	8	√	√		√	√		√
European Inflation Linked Bond Fund	8	√	√		√			√
European Small and Mid Cap Equity Fund	8	√	√	√	√			√
European Stars Equity Fund	8	√	√	√	√	√		√
Flexible Credit Fund	8	√	√		√			√
GBP Diversified Return Fund	8	√	√	√	√			√
Global Bond Fund	8	√	√		√			√
Global Climate Engagement Fund	8	√	√	√			√	√
Global Disruption Fund	8	√	√	√	√			√
Global Listed Infrastructure Fund	8	√	√	√	√			√
Global Opportunity Fund	8	√	√	√	√			√
Global Portfolio Fund	8	√	√	√	√			√
Global Real Estate Fund	8	√	√		√			√
Global Small Cap Fund	8	√	√	√	√			√
Global Stable Equity Fund	8	√	√	√	√			√
Global Stable Equity Fund – Euro Hedged	8	√	√	√	√			√
Global Stars Equity Fund	8	√	√	√	√	√		√
Long Duration US Bond Fund	8	√	√		√			√
Low Duration European Covered Bond Fund	8	√	√		√			√
Low Duration US High Yield Bond Fund	8	√	√		√			√
Nordic Equity Fund	8	√	√	√	√			√
Nordic Equity Small Cap Fund	8	√	√	√	√			√
Nordic Ideas Equity Fund	8	√	√	√	√			√
Nordic Stars Equity Fund	8	√	√	√	√	√		√
North American High Yield Stars Bond Fund	8	√	√		√	√		√
North American Stars Equity Fund	8	√	√	√	√	√		√
Norwegian Bond Fund	8	√	√		√			√
Norwegian Equity Fund	8	√	√	√	√			√
Norwegian Short-Term Bond Fund	8	√	√		√			√
Stable Emerging Markets Equity Fund	8	√	√	√	√			√
Stable Return Fund	8	√	√	√	√			√
Swedish Bond Fund	8	√	√		√			√
Swedish Short-Term Bond Fund	8	√	√		√			√
US Corporate Stars Bond Fund	8	√	√		√	√		√
US Total Return Bond Fund	8	√	√		√			√

Il convient de rappeler que les fonds « Article 8 » peuvent investir dans une large gamme d'actifs sous-jacents, dont certains peuvent ne pas être considérés comme des investissements durables ou ne pas contribuer aux caractéristiques E&S spécifiques promues par les fonds.

## Investissements durables

S'agissant de l'Article 9<sup>2</sup>, outre les Méthodologies E&S telles que définies dans le cadre de l'Article 8, NAM prend également en considération d'autres cadres juridiques et réglementaires, ainsi que des méthodologies d'investissement exclusives, afin de s'assurer que l'objectif d'investissement durable de chaque fonds est mesuré et réalisé et que les investissements ne causent pas de préjudice important.

Un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

## Aperçu des fonds « Article 9 » et de leurs objectifs d'investissement durable

Fonds de Nordea 1, SICAV	Article SFDR	Filtrage basé sur des normes au niveau de NAM et liste d'exclusion	Intégration des PIN par NAM	Actionnariat actif et engagement	POLITIQUE PAFF	Stratégie ESG thématique	Filtres d'exclusion optimisés et autres limites
Global Climate and Environment Fund	9	√	√	√	√	√	√
Global Climate and Social Impact Fund	9	√	√	√	√	√	√
Global Gender Diversity Fund	9	√	√	√	√	√	√
Global Green Bond Fund	9	√	√		√		√
Global Social Empowerment Fund	9	√	√	√	√	√	√

**Nordea 1 – Global Climate and Environment Fund** a pour objectif durable de créer un impact environnemental positif en investissant principalement dans des sociétés qui sont largement impliquées dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental selon la Taxinomie de l'UE.

Le fonds investit dans des sociétés qui font partie d'un univers d'investissement exclusif composé de fournisseurs de solutions environnementales. L'alignement des activités des sociétés par rapport aux objectifs de la Taxinomie de l'UE est identifié et évalué.

Le fonds a recours à un indice de référence qui n'est pas aligné sur son objectif durable. Par contre, un cadre exclusif de la Taxinomie de l'UE permet de suivre l'état et l'évolution de la contribution des sociétés aux objectifs de ladite Taxinomie.

**Nordea 1 – Global Climate and Social Impact Fund** a pour objectif durable de créer un impact environnemental ou social positif en investissant principalement dans des sociétés qui sont largement impliquées dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental selon la Taxinomie de l'UE ou qui contribuent à certains ODD liés à des thématiques sociales. Pour les quatre objectifs de la Taxinomie de l'UE pour lesquels il n'existe pas actuellement de critères techniques, nous utilisons comme référence les ODD axés sur le thème de l'environnement.

Le fonds investit dans des sociétés qui font partie d'un univers d'investissement exclusif composé de fournisseurs de solutions environnementales et/ou sociales. Aspects environnementaux : L'alignement des activités des sociétés par rapport aux objectifs de la Taxinomie de l'UE est identifié et évalué. Aspects sociaux : Les sociétés qui composent

<sup>2</sup> Toute référence à l'article 9 ci-après doit être considérée comme une référence aux fonds mentionnés à l'article 8 du SFDR qui ont un objectif d'investissement durable.

l'univers d'investissement ont un lien, via des paramètres propres à chacune d'entre elles, avec les indicateurs sous-jacents des cibles pertinentes des ODD.

Le fonds a recours à un indice de référence qui n'est pas aligné sur son objectif durable.

Par contre, un cadre exclusif permet de suivre l'état et l'évolution de la contribution des sociétés aux objectifs de la Taxinomie de l'UE ou aux indicateurs sous-jacents des cibles pertinentes des ODD.

**Nordea 1 – Global Gender Diversity Fund** a pour objectif durable de créer un impact social positif en investissant dans des sociétés qui contribuent à certains ODD liés à la diversité et à l'égalité des genres.

Le fonds investit dans un univers d'investissement exclusif composé d'entreprises qui répondent à des normes élevées en termes de diversité et d'égalité des genres ou qui montrent un fort engagement à promouvoir des pratiques positives en la matière. Les sociétés qui composent l'univers d'investissement ont un lien, via des paramètres propres à chacune d'entre elles, avec les indicateurs sous-jacents des cibles pertinentes des ODD. Ces paramètres permettent de mesurer la réalisation de l'objectif durable.

Le fonds a recours à un indice de référence qui n'est pas aligné sur son profil durable. Par contre, un cadre ODD exclusif permet de suivre l'état et l'évolution de la contribution des sociétés aux indicateurs sous-jacents des cibles pertinentes des ODD.

**Nordea 1 – Global Green Bond Fund** a pour objectif durable de créer un impact environnemental positif en investissant au moins 70% de ses actifs dans des obligations vertes. Le reste des actifs du fonds est investi dans d'autres obligations considérées comme durables, en ce compris des obligations classiques d'émetteurs dont les activités économiques sont durables sur le plan environnemental à des fins d'investissement.

Le fonds investit dans des obligations vertes et durables. Le degré d'alignement par rapport à ces objectifs sera identifié et évalué, que ce soit au niveau de l'utilisation du produit ou au niveau de l'émetteur, selon le type d'obligation présente au sein du portefeuille, dans la mesure où les données pertinentes sont disponibles.

Le fonds utilise un Indice de référence des obligations vertes élargi aligné sur son profil de durabilité. Cependant, tous les composants de l'indice de référence ne répondent pas aux exigences du fonds en matière de durabilité. Le fonds peut également investir en dehors de l'indice de référence, pour autant que ses exigences de durabilité soient respectées.

**Nordea 1 – Global Social Empowerment Fund** a pour objectif durable de créer un impact social positif en investissant dans des sociétés qui contribuent à certains Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) liés à des thématiques sociales.

Le fonds investit dans des sociétés qui font partie d'un univers d'investissement exclusif composé de fournisseurs de solutions sociales. Les sociétés qui composent l'univers d'investissement ont un lien, via des paramètres propres à chacune d'entre elles, avec les indicateurs sous-jacents des cibles pertinentes des ODD. Ces paramètres permettent de mesurer la réalisation de l'objectif durable.

Le fonds a recours à un indice de référence qui n'est pas aligné sur son profil durable. Par contre, un cadre ODD exclusif permet de suivre l'état et l'évolution de la contribution des sociétés aux indicateurs sous-jacents des cibles pertinentes des ODD.

## Méthodologies appliquées pour répondre aux caractéristiques E&S et aux objectifs durables des fonds Nordea 1

NAM a développé des politiques et des procédures afin de s'assurer que les sociétés dans lesquelles nous investissons répondent à nos attentes en termes de caractéristiques E&S et/ou d'Objectifs d'investissement durable, et que le risque de durabilité soit géré dans tous nos processus d'investissement. Cette approche est complétée par un processus de filtrage basé sur des normes et une liste d'exclusion, ainsi que par l'intégration au niveau de l'entreprise de l'analyse des Principaux impacts négatifs (PIN).

Une grande partie des fonds présente des mesures ESG supplémentaires. Citons notamment une intégration renforcée de l'ESG et l'implication concrète de l'équipe Investissement responsable dans les stratégies STARS et ESG thématiques (y compris les portefeuilles Climate, Social empowerment et Gender diversity), ainsi que notre système de notation ESG développé en interne. De nombreux fonds individuels présentent également des critères d'exclusion sectoriels ou autres au-delà de ceux mis en œuvre au niveau de l'entreprise.

### Filtrage basé sur des normes au niveau de NAM

Les fonds d'investissement de NAM sont soumis à un filtrage basé sur des normes qui permet d'identifier les sociétés qui seraient impliquées dans des violations du droit international et des normes en matière de protection de l'environnement, de droits de l'homme, de droit du travail et de lutte contre la corruption. L'identification d'une société dans le cadre de ce processus de filtrage donne lieu à une évaluation interne de celle-ci et de l'incident. Les mesures types peuvent prendre la forme d'un engagement, d'une mise à l'écart ou d'une exclusion. Pour plus d'informations, veuillez consulter la [Politique IR de NAM](#).

### Liste d'exclusion au niveau de NAM

NAM exclut les sociétés qui sont impliquées dans de graves violations des normes internationales, où un engagement ne semble pas possible ou efficace. Par exemple, nous refusons tout investissement dans des sociétés actives dans la production d'armes controversées, y compris, entre autres, les armes à sous-munitions et les mines antipersonnel, ainsi que les armes nucléaires. Par ailleurs, NAM n'investit pas dans des sociétés qui tirent plus de 10% de leurs revenus du charbon vapeur et exclut les sociétés impliquées dans la production de combustibles fossiles à partir de sables bitumineux ou par le biais de forages arctiques.

[La liste d'exclusion au niveau de NAM peut être consultée ici.](#)

### Intégration des principaux impacts négatifs (PIN) au niveau de NAM

L'impact environnemental et social des activités de toutes les sociétés détenues par NAM est évalué de façon continue au travers de notre intégration des PIN au niveau de l'entreprise. Les sociétés qui sont identifiées comme étant des cas particuliers au regard d'un ou plusieurs des PIN sont analysées plus avant, avec éventuellement pour résultat des actions recommandées. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Politique d'investissement responsable de NAM et les informations publiées au sujet de l'intégration des indicateurs des Principaux impacts négatifs, qui sont disponibles [ici](#).

## Actionnariat actif et engagement

Pour le compte de ses clients, NAM réalise différentes activités d'engagement auprès des sociétés afin de les pousser à améliorer leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance, y compris en défendant une approche à long terme pour la prise de décision. Nos outils d'actionnariat actif comprennent le vote et la participation aux assemblées générales annuelles, la normalisation, l'engagement auprès des sociétés, le dépôt de résolutions, etc. Une description détaillée des processus d'engagement de NAM figure dans [la Politique IR de NAM](#).

## Politique sur les combustibles fossiles alignée sur l'accord de Paris de NAM

Outre la liste d'exclusion au niveau de l'entreprise, une part de plus en plus importante des stratégies de NAM est également soumise à notre Politique en matière de combustibles fossiles alignée sur l'accord de Paris (Politique PAFF). Celle-ci fixe des seuils pour l'exposition des sociétés à la production et à la distribution de combustibles fossiles et aux services connexes. Elle exclut les sociétés qui sont impliquées au-delà de ces seuils si elles ne disposent pas d'une stratégie de transition documentée qui soit conforme à l'accord de Paris. Dans le cas des fonds où la Politique PAFF ne constitue pas un critère d'exclusion strict, ladite Politique oriente l'engagement. Les critères de la Politique PAFF permettent également de prioriser nos engagements thématiques top-down.

Celle-ci [peut être consultée ici](#).

## Stratégies STARS

La gamme de produits STARS utilise le système de notation ESG exclusif de NAM et une analyse sur mesure réalisée par l'équipe Investissement responsable et les analystes financiers.

Les stratégies mettent l'accent sur la sélection de sociétés présentant non seulement des fondamentaux solides, mais aussi des notations ESG élevées. Fondée sur la carte de pertinence du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), l'analyse des sociétés intègre une diligence raisonnable approfondie sur les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance importants pour la société, et examine comment les sociétés gèrent leurs risques de durabilité. L'alignement du modèle commercial de chaque société par rapport aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) est par ailleurs pris en compte dans la mesure où l'exposition des stratégies vise à privilégier les sociétés dont les activités favorisent nettement les ODD ou sont neutres à leur égard, plutôt que celles qui leur sont préjudiciables. Les notes ESG sont réajustées régulièrement et au moins une fois par an si un événement négatif ou positif pertinent le justifie. Le modèle ESG s'appuie sur des données provenant de plusieurs fournisseurs de données externes pour établir la note ESG.

## Stratégies ESG thématiques

Les stratégies ESG thématiques de NAM appliquent toutes des méthodes exclusives pour identifier les sociétés susceptibles de contribuer au thème ESG en question ou d'en bénéficier. Souvent, une recherche approfondie permettra d'identifier des cibles potentielles actives dans des domaines qui ne sont pas associés directement au thème de la stratégie. Par exemple, les participations de la stratégie climatique vont bien au-delà des secteurs traditionnels des énergies renouvelables et connexes généralement associés à la lutte contre le changement climatique ou à l'adaptation à ce phénomène. Les méthodes sont optimisées en fonction du thème spécifique et peuvent varier d'un fonds à l'autre.

## Filtrages sectoriels et autres exclusions/limites

Les exclusions visent à limiter l'exposition des investissements à certains secteurs ou certaines activités susceptibles de porter préjudice à l'environnement et/ou à la société au sens large. Les filtrages sectoriels évaluent le degré d'implication d'une société dans une activité spécifique sur la base des revenus tirés de cette activité. Les exclusions sectorielles sont le résultat de filtrages basés sur des données et une méthodologie de fournisseurs de données sélectionnés par NAM. Les stratégies proposent différents filtres d'exclusion, dont des filtres éthiques ciblant le tabac, l'alcool, les jeux de hasard, la pornographie, etc. En outre, certains fonds comportent également des objectifs ou des limites en termes d'empreinte/intensité carbone par rapport à l'indice de référence, une note ESG minimale ciblée ou d'autres listes d'exclusion telles que la liste NBIM du Fonds de pension du gouvernement norvégien (Norwegian Government Pension Fund Global).

## Lectures complémentaires

Pour plus d'informations sur les méthodologies utilisées pour évaluer, mesurer et contrôler les caractéristiques environnementales ou sociales ou les objectifs d'investissement durable, veuillez consulter [la politique IR de NAM](#).

Pour plus d'informations propres aux fonds sur les caractéristiques environnementales ou sociales ou l'objectif d'investissement durable des fonds, veuillez consulter le [Prospectus de Nordea 1, SICAV](#).

[Le rapport annuel de Nordea 1, SICAV](#) est également disponible sur le site [nordea.lu](http://nordea.lu).

## Origine et gouvernance des données ESG

Compte tenu de la taille de l'univers d'investissement de NAM à travers ses différentes boutiques et stratégies d'investissement, nous utilisons toute une gamme de fournisseurs de données ESG externes, ainsi que des recherches internes et notre plateforme exclusive de notation ESG.

NAM évalue en continu la qualité de toutes les données internes et externes et vérifie constamment si de nouveaux fournisseurs de données pourraient améliorer l'analyse et les modèles. NAM a également instauré un Code de conduite des fournisseurs et exige de ceux-ci qu'ils le respectent. La sélection d'un fournisseur de données est précédée d'une étude de marché approfondie, les fournisseurs potentiels étant évalués sur différents points, tels que la qualité des données, la couverture, la sécurité, la méthodologie, le prix, la fiabilité et les conflits d'intérêts.